



# FLASH INFOS

**No.14 Janvier 2021**

## Solers se mobilise

La Région Île-de-France, la Croix-Rouge Française, et la commune organisent une journée de dépistage rapide de la COVID-19, pour permettre au plus grand nombre, et notamment à celles et ceux qui sont en première ligne, de se faire tester. Le résultat vous est communiqué sur place sous 20 minutes. Vous devez être asymptomatique.

**100% Gratuit**

Ce test est pris en charge à 100% par l'assurance maladie. Aucune dépense ne vous sera demandée.

### IMPORTANT:

**Vous devez vous munir impérativement de votre carte vitale!**

**Samedi 16 Janvier  
à la Salle des fêtes**



Si vous n'êtes pas éligible à un test antigénique, l'Agence Régionale de Santé a mis en place plusieurs centres de dépistage:

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/covid-19-lieux-de-depistage-en-ile-de-france>



## Inscription à l'école

Votre enfant est né(e) en 2018 et fera sa 1ère rentrée scolaire en Septembre 2021.

Afin de procéder à la pré-inscription, pensez à vous présenter en mairie AVANT le 15 février 2021.

Merci de vous munir de:

- Carnet de santé
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

## Pensez aux enfants!



Depuis la réouverture de l'accès à la maternelle par la rue du Champ au Maigre, la circulation y est devenue anarchique et **dangereuse pour les enfants** aux heures d'entrée et de sortie de l'école.

La dépose-minute doit se faire en toute sécurité sur le parking de l'école!

## Message aux Associations

Message aux associations et à leurs membres: en raison de la crise sanitaire et des mesures de restrictions, **les salles communales restent fermées** à toute activité associative, a-minima jusqu'au 15 janvier 2021.

## Les sapins de Noël

La collecte des sapins de Noël s'effectue avec les encombrants directement en déchetterie.

**Prochain passage des encombrants le 4ème samedi du mois, soit le 24 janvier.**



## Concours des maisons décorées



De nombreux lauréats seront contactés rapidement: le palmarès nous emmène rue de Barneau, de Monts, des Etards, dans la Grande Rue...



## Y'en a marre!

Marre des déchets sauvages que les services municipaux doivent sans arrêt ramasser!

**Ramassage et dépôt en déchetterie, ce n'est pas gratuit pour la commune et ce sont nous, les solersois qui payons... 2 fois!**

C'est gratuit en revanche ou déjà payé pour les particuliers qui se rendent à la déchetterie.

